

Questions orales

[Traduction]

RADIO-CANADA**LA PROGRAMMATION—L'UTILISATION DES REPRISES
D'ÉMISSIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications qui a déclaré hier qu'il était en faveur de la création de CBC-2, Télé-2, que le président de Radio-Canada a décrit comme devant être essentiellement une chaîne diffusant des reprises d'émissions déjà présentées sur la première chaîne de télévision de Radio-Canada. Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi il préfère le principe des reprises en différé qui ne se traduit que par des avantages limités pour l'industrie de la télévision et du cinéma au Canada à la différence du fait d'augmenter la production canadienne sur la chaîne déjà existante, ce qui se traduirait par des avantages directs pour l'industrie de la télévision et du cinéma dans notre pays?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, ou bien le député n'était pas à la Chambre hier après-midi, ou bien elle n'a pas lu «les bleus» pour voir ce que j'avais dit exactement, car elle interprète mal mes paroles. Ce que je souhaite avant tout, à titre de ministre des Communications, et ce que souhaitent, je crois, la plupart des milieux culturels canadiens, c'est que nous produisions un plus grand nombre de programmes canadiens de haute qualité.

Lorsque le député parle de Radio-Canada-2, elle ne cite qu'un exemple des efforts que le gouvernement déploie dans cette région. Notre grande priorité, à l'heure actuelle, consiste à desservir les collectivités éloignées du Nord. Hier matin, le réseau CTV a inauguré en collaboration avec Radio-Canada et au moyen des installations de Radio-Canada à la Chambre des communes, son nouveau service pour le Nord, qui diffusera bientôt 60 heures d'émissions par semaine à l'intention des collectivités éloignées du Nord. Dans les deux prochaines semaines peut-être, le réseau TVA utilisera aussi le satellite Anik 3 dans un autre système d'ensemble pour la diffusion des travaux de la Chambre des communes, ce qui signifie une nouvelle addition aux services en langue française diffusés par satellite au Canada.

Deuxièmement, j'ai également signalé que je suis tout à fait d'accord avec le CRTC pour donner de l'extension aux services partout au Canada et pour diffuser un plus grand nombre d'émissions canadiennes dans toutes les régions. Je suis convaincu qu'à l'issue des audiences du CRTC sur l'extension des services, qui doivent commencer le 9 février, nous aurons au Canada, d'ici six mois, de nouveaux services à canaux multiples qui diffuseront par satellites à toutes les régions du pays. Je pense qu'il s'agit là d'initiatives capitales.

Mlle Carney: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Communications dont la longue déclaration ne répondait vraiment pas à ma question. Ce que je veux dire c'est que nous n'avons pas besoin d'un deuxième réseau qui diffuse des reprises. Nous pouvons enregistrer les émissions avec un magnétoscope à cassettes ou

acheter des disques magnétoscopiques. Nous n'avons pas besoin d'un deuxième réseau.

Le président de Radio-Canada a même déclaré publiquement aux comités de la Chambre que seulement 18 millions de dollars du budget d'un demi-milliard de Radio-Canada étaient affectés à des réalisations de la société. Pourquoi le ministre n'ordonne-t-il pas à la télévision d'État de se servir des 30 millions de dollars qu'elle demande pour lancer Télé-2 afin d'augmenter le nombre de réalisations canadiennes sur le réseau existant?

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Je dois demander au ministre d'être bref.

M. Fox: Madame le Président, ce que j'essayais de faire comprendre au député c'est que nous cherchons surtout à augmenter le nombre d'émissions réalisées ici même au Canada, soit par Radio-Canada soit par le secteur privé. Ces objectifs généraux sont aussi ceux du CRTC qui, espérons-le, trouvera le meilleur moyen de les réaliser. Nous cherchons à accroître la production d'émissions par les producteurs indépendants au Canada. La Société Radio-Canada a accru son budget à ce chapitre au cours des quelques dernières années. Je sais que le président de la Société cherche activement à accroître la part du secteur privé canadien dans la production d'émissions télévisées.

* * *

● (1150)

[Français]

PETRO-CANADA**ON DEMANDE SI UNE OFFRE D'ACHAT DE PETROFINA A ÉTÉ
FAITE**

M. Hal Herbert (Vaudreuil): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il détient avec fierté je crois une carte de crédit de la société Petro-Canada. Peut-il démentir ou confirmer que cette société a fait une offre d'achat de la société Petrofinas? Dans la négative, peut-il dire s'il sera possible pour les Canadiens à l'Est du pays, dans un avenir prochain je l'espère, d'avoir l'occasion d'acheter l'essence de leur propre compagnie?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je suis en effet le très fier détenteur d'une carte de crédit de la société Petro-Canada, mais j'aimerais bien pouvoir l'utiliser auprès de détaillants de la société Petro-Canada dans l'Est du Canada, comme on peut déjà le faire dans l'Ouest. Je sais que c'est un sentiment qui est partagé par un très grand nombre de Canadiens. Je ne suis au courant d'aucune approche qui aurait été faite auprès de Petrofinas durant les derniers mois de la part de la société Petro-Canada. Par ailleurs, j'espère que dans notre programme général où est annoncée l'acquisition de compagnies étrangères, il sera possible au cours de 1981 que la société Petro-Canada puisse acquérir au moins une, deux ou trois compagnies étrangères pour élargir la propriété canadienne dans ce secteur.